

AIDE-MÉMOIRE À CONSERVER

PARTIE ENCADRÉ EN ROUGE : AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE / SOUS JURIDICTION MRC (DONNÉE DE BASE : LA VALEUR IMPOSABLE DE VOTRE PROPRIÉTÉ SERVANT DE BASE AU CALCUL DES TAXES.)

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 81) cet avis a pour but de vous informer des principaux renseignements qui concernent votre propriété et qui sont inscrits aux rôles d'évaluation de la valeur foncière ou locative de la municipalité identifiée sur le présent avis. Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude contenue dans ces inscriptions, qui sont en vigueur pendant les trois années d'application du rôle triennal.

- ANNÉE DE RÉFÉRENCE**
- A PROPRIÉTAIRE**
Nom et adresse du propriétaire
- B UNITÉ D'ÉVALUATION**
Renseignements sur l'immeuble
- C ÉVALUATEUR**
Responsable de l'évaluation
- D ÉVALUATION**
Valeur inscrite au rôle de votre propriété
- E VALEUR UNIFORMISÉE**
Valeur inscrite au rôle de votre propriété multipliée par le facteur d'uniformisation déterminé par le ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec afin de rendre comparable toutes les évaluations municipales et utilisé pour fin de calcul du droit de mutation immobilière.
- F CATÉGORIES D'IMMEUBLES**
Catégorie d'immeuble de votre propriété (si «non» est inscrit dans chacune des cases = catégorie résiduelle)

AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE OU LOCATIVE POUR L'ANNÉE 2016		MUNICIPALITÉ MUN. SAINTE-HELENE-DE-BAGOT	RÔLE TRIENNAL 2014 2015 2016	EXERCICE FINANCIER 2016	DATE DE L'AVIS 2016/01/26
A PROPRIÉTAIRE MONSIEUR UN TEL 5555, 5E AVENUE STE-HELENE-DE-BAGOT, QC J0H 1M0		<input type="checkbox"/> Cet avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres personnes également inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation.			
B UNITÉ D'ÉVALUATION NUMÉRO MATRICULE: 6465 09 9360 0 000 0000 UTILISATION 1000 VOISINAGE 1021 ADRESSE: 5555, 5E AVENUE DÉSIGNATION CADASTRALE: 1956751 SUPERFICIE DU TERRAIN: 657.50 M ² FRONTAGE: 21.64 Mètre PROFONDEUR: 30.41		EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE COMPRIS EN ZONE AGRICOLE: Non applicable SUPERFICIE TOTALE DE L'E.A.E.: Non applicable SUPERFICIE ZONÉE DE L'E.A.E.: Non applicable VALEUR TERRAIN E.A.E. ZONÉ: Non applicable VALEUR BÂTIMENT E.A.E. ZONÉ: Non applicable VALEUR IMPOSABLE AU SCOLAIRE: Non applicable			
C ÉVALUATION NOM DE L'ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION: M.R.C. LES MASKOUTAINS		RÉPARTITION FISCALE (Ne concerne que les immeubles exemptés ou faisant l'objet d'un régime fiscal particulier)			
D VALEUR INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION VALEUR DU TERRAIN: 43 400 VALEUR DU(DES) BÂTIMENT(S): 165 700 VALEUR TOTALE INSCRITE: 209 100		SOURCE LÉGISLATIVE LOI ARTICLE AL-PAR MONTANT IMPOSABILITÉ			
E CALCUL DE LA VALEUR UNIFORMISÉE DATE DU MARCHÉ: 2012/07/01 FACTEUR COMPARATIF: 1.00 PROPORTION MÉDIANE: 100 =VALEUR UNIFORMISÉE: 209 100					
F CATÉGORIES D'IMMEUBLES TERRAINS VAGUES DÉSERVIR: <input type="checkbox"/> NON RÉSIDENTIEL: <input type="checkbox"/> NON 6 LOGEMENTS OU PLUS: <input type="checkbox"/> NON INDUSTRIEL: <input type="checkbox"/> NON AUTRES INFORMATIONS:		CLASSE: F (Code de classe voir explications au verso)			
POUR DEMANDER UNE RÉVISION Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander une révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous y aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande de révision devra: 1- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin (voir verso); 2- Être déposée à l'endroit ci-dessous indiqué ou y être envoyée par courrier recommandé; 3- Être accompagnée de la somme d'argent indiquée ci-dessous. Lors du deuxième et du troisième exercices financiers auxquels s'applique le rôle d'évaluation triennal en vigueur, aucune demande de révision ne peut être logée contre les inscriptions effectuées lors du dépôt du rôle et valables pour les trois exercices financiers en cause. Par contre, une demande de révision peut être logée, dans les délais prescrits par la loi, si une modification au rôle concernant la valeur déjà inscrite a été opérée par certificat de l'évaluateur ou au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des règles de la tenue à jour.					
DATE LIMITE: Expirée		MONTANT À JOINDRE: A moins		RÉFÉRENCE AU RÈGLEMENT: d'un avis de	
AUTRES INFORMATIONS: modification contraire récemment émis.		VOIR VERSO			

PARTIE ENCADRÉ EN NOIR : COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

- G PROPRIÉTAIRE / DÉBITEUR**
Nom du ou des propriétaires et adresse postale. (Où l'on envoie le compte de taxes)
- H RÉFÉRENCE**
En lien avec la réglementation municipale. Numéro de règlement qui permet de taxer.
- I CODES**
Voir au verso du compte de taxes pour la signification des codes
- J TAUX**
Taux de la taxe foncière par 100\$ de valeur imposable ou montant fixe
- K TOTAL DU COMPTE**
Montant de taxes pour l'année financière
- L ARRÉRAGES/INTÉRÊTS/PÉNALTÉ**
Les sommes à payer ou les montants à recevoir par le contribuable. Les sommes qui correspondent à des transactions antérieures à la date d'envoi du compte de taxes.
- M TAUX D'INTÉRÊTS**
Taux d'intérêt s'appliquant à tout solde impayé à la date d'échéance
- N MONTANT DÛ**
Montant total de taxes à payer

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES		N° FACTURE TPF1600567	POUR L'ANNÉE 2016					
MUNICIPALITÉ LOCALE MUN. SAINTE-HELENE-DE-BAGOT 379, 7E AVENUE SAINTE HELENE DE BAGOT, QC J0H 1M0		DATE DU COMPTE 2016/01/26	MUNICIPALITÉ 54095					
Tél.: (450)-791-2455		NUMÉRO MATRICULE 6465 09 9360 0 000 0000						
		PÉRIODE D'IMPOSITION: 2016/01/01 au 2016/12/31						
		ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE 5555, 5e avenue						
DÉBITEUR DU COMPTE MONSIEUR UN TEL 5555, 5E AVENUE STE-HELENE-DE-BAGOT, QC J0H 1M0		<input type="checkbox"/> Ce compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres co-débiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation.						
		DATES D'ÉCHÉANCE VERSEMENT 1 : 2016/02/25 2 : 2016/05/25 3 : 2016/08/23						
		S.I.P.C.: 422						
DETAIL DES TAXES								
E.A.E.	TAXE	RÉFÉRENCE	CD	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	%	TAUX	MONTANT
	FONCIERE GENERALE	477-15	G	100\$ Eval. imposable	209100.00		0.712300	1 489.42
	AQUEDUC	477-15	R	Fixe	1.00		337.520000	337.52
	ENTRETIEN EGOUT	477-15	R	Fixe	1.00		84.980000	84.98
	RESIDUS DOMESTIQUES	477-15	R	Fixe	1.00		63.070000	63.07
	MATIERES RECYCLABLES	477-15	R	Fixe	1.00		16.420000	16.42
	MATIERES ORGANIQUES	477-15	R	Fixe	1.00		37.490000	30.00
	FINANCEMENT AQUEDUC	477-15	S	Fixe	1.00		199.860000	37.49
	SPA	477-15	R	Fixe	1.00		30.000000	199.86
	PISCINE	477-15	R	Fixe	1.00		60.000000	
AUTRES INFORMATIONS SUR LES TAXES:					APRÈS L'ÉCHÉANCE PÉNALTÉ	TOTAL DU COMPTE K 2 258.76		
					TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL M 15.00 %	ARRÉRAGES L		
						INTÉRÊTS ARRÉRAGES L		
						CRÉDIT N		
						PÉNALTÉ N		
						MONTANT TOTAL N 2 258.76		
Ce compte est payable: AU BUREAU MUNICIPAL, PAR LA POSTE OU VIA UNE CAISSE DESJARDINS				VOIR VERSO				
IMPORTANT: JOINDRE À CHAQUE VERSEMENT LE COUPON APPROPRIÉ								

SECTION COUPONS DÉTACHABLES
Vous pouvez vous prévaloir du paiement de vos taxes en trois versements égaux, en respectant les dates d'échéances inscrites sur chacun des coupons détachables.
N.B.: Joindre le coupon correspondant des échéances de vos paiements.
Les coupons doivent accompagner vos chèques.

54095 MUN. SAINTE-HELENE-DE-BAGOT Nom: MONSIEUR UN TEL Matricule: 6465 09 9360 0 000 0000 S.I.P.C.: 422 Taxe G: 496.47 Taxe R: 256.44 Échéance: 2016/08/23 N° Facture: TPF1600567 TOTAL 752.91	54095 MUN. SAINTE-HELENE-DE-BAGOT Nom: MONSIEUR UN TEL Matricule: 6465 09 9360 0 000 0000 S.I.P.C.: 422 Taxe G: 496.47 Taxe R: 256.44 Échéance: 2016/05/25 N° Facture: TPF1600567 TOTAL 752.91	54095 MUN. SAINTE-HELENE-DE-BAGOT Nom: MONSIEUR UN TEL Matricule: 6465 09 9360 0 000 0000 S.I.P.C.: 422 Taxe G: 496.48 Taxe R: 256.44 Int & Arr 0.00 Pénalité: 0.00 Échéance: 2016/02/25 N° Facture: TPF1600567 TOTAL 752.94
---	---	---

Les dates d'échéance des versements pour le compte de taxes doivent être respectées, peu importe la date à laquelle vous êtes devenu propriétaire, et ce, afin d'éviter des frais d'intérêts. Tout compte de taxes inférieur ou égal à 300\$ est payable en totalité à la date d'échéance du 1^{er} versement.